En Île de France autisme

Yvelines Heraldic

Opération « Plouf 2018 »
Bilan et Programme d'engagement

Contexte - rappel :

Le Lions Club Yvelines Heraldic a organisé au profit de l'association Autisme en Ile-de-France le 11 novembre 2018 une opération caritative sur la formule « Plouf » pour soutenir la cause de l'autisme. Cette opération bien rodée est la sixième organisée sur le département, cette année comme l'année dernière avec la participation de l'association Autisme en Ile-de-France (anciennement Autisme en Yvelines).

L'opération Plouf du 11/11/2018 :

Comme toujours en hiver et pendant un jour férié, il reste difficile de motiver même avec préavis les familles et les professionnels. Cette année, le Plouf coïncidant avec les nombreuses manifestations de la célébration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, la visibilité de l'évènement au niveau des media a été plus limitée que l'an dernier. Néanmoins la participation a été au rendez-vous.

L'objectif était de faire « mieux » que les années précédentes : nous pouvons nous réjouir d'un plus fort engagement des familles de « jeunes » avec autisme, des professionnels de nos établissements et des dits « jeunes » avec 14 équipes AeIDF constituées contre 10 l'an dernier.

Au-delà de la participation, l'événement fut sans surprise une vraie fête sportive et inclusive: même dans l'option récréative, l'émulation provoquée grâce aux encouragements des Maitres de Cérémonie a générée une forme de compétition entre les équipes. Nous tenons particulièrement à féliciter les jeunes TSA des établissements du 78 pour leur participation (dont pour certains il s'agissait de la première participation). Signalons aussi les petites victoires qu'ont représenté entre autres le fait de nager pour certains des adultes TSA, présents l'an dernier mais n'ayant jusqu'à lors pas réussi à « se mettre à l'eau » ou même la satisfaction de certains jeunes autistes de se voir investis du rôle de « capitaine » de leur équipe.

Côté levée de fonds, les sponsors pouvaient participer financièrement soit en enregistrant leur don en ligne sur le site du Lions Heraldic (via HelloAsso), soit par chèque, soit sur place. Cette année la possibilité de créer des pages personnelles de levée de fonds (pages publiables dans les réseaux sociaux) a été plus amplement utilisée et relayée sur les réseaux sociaux.

Avec près de 14000€ à la clôture de l'opération, nous atteignons des niveaux similaires à l'an dernier pour AeIDF (si on ne tient pas compte du dispositif exceptionnel de l'abondement 1 pour 1, ie 1€ abondé pour chaque € levé). Le fait que 2018 soit une année particulière sur le plan fiscal (dite année blanche) a probablement également joué dans la frilosité (même si non justifiée) de certains sponsors à « donner ». Côté mécénat d'entreprises ou actions au sein des écoles, nous avons assez vite compris qu'ils devaient être sollicités très en amont de l'opération pour s'engager.

Programme d'engagement des dépenses :

Comme par le passé, nous comptons mobiliser les fonds réunis pour mener des actions à fort contenu éducatif, parce que c'est le fondement de l'accompagnement développé par l'association, qui ne reçoit pas de financement par les dotations des autorités de tarification et de contrôle (ARS 78 et Conseil Général des Yvelines pour ce qui est du département des Yvelines). Les fonds sont destinés à 100% aux jeunes (directement via la formation des professionnels qui les accompagnent ou indirectement via l'extranet appuyant l'aide à leurs aidants), et uniquement pour eux.

Le programme d'engagement de dépenses des fonds recueillis, d'un montant de 14.000€, est consacré à l'accélération des formations des professionnels et le développement d'un intranet / extranet détaillé comme suit, sur une assiette de 29 930 € TTC, soit un financement de 46% :

- Les formations (total prévu de 23 980 € TTC) : les budgets « formations » alloués par les autorités ne permettent pas une formation initiale ou continue de tous les professionnels ; elle est pourtant essentielle pour permettre d'appliquer toujours les meilleures pratiques dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé

- L'extranet / intranet (total prévu de 5 950 € TTC) : cet outil viendra compléter le site internet www.autisme-en-idf.org et proposer des contenus riches en partage entre professionnels de l'association (300), une partie étant proposée en accès restreint aux aidants adhérents ou participants aux actions de l'association (500).

Aeidf - Formations collectives / 2019					
N°	Intitulé	Organisme Formateur	Montant TTC	Date	Nombre de participants
1	F1 Autisme et stratégie éducative	Edi Formation	6 390 €	25 au 29 mars 2019	10 à 20
2	MAKATON	AAD MAKATON	7 890 €	2ème semestre 2019	12 à 16
3	Les écrits professionnels	FORMASSAD	2 600 €	18 au 19 mars 2019	12 maxi
4	Pecs - Niveau I	Pyramid – PECS France	7 100 €	8 au 9 janvier 2019	30 maxi

Aeidf – Dévt / 2019				
N°	Intitulé	Organisme	Montant TTC	Date
1	Dévt d'un intranet / extranet	All in Web	5 950 €	1/1-30/06 2019

Conclusion et perspectives :

L'efficacité de la formule de levée de fonds du Plouf n'est plus à démontrée, tout comme l'engagement qu'elle parvient à générer et les retombées en matière de communication sur ce qu'est l'autisme (sensibilisation de public extérieur à la cause, ex : les scouts SQY qui questionnent sur la possibilité d'inclure des jeunes dans leurs « meutes »). Nous sommes honorés que cela soit fait avec constance depuis quelques années au bénéfice de notre cause.

La dernière édition laisse entrevoir des perspectives d'amélioration

- Sur le mécénat d'entreprise, l'engagement des écoles dans le cadre de leurs actions caritatives (à solliciter très en amont de la manifestation Plouf) et surtout la communication digitale auprès des sponsors de chaque équipe.

- Sur l'élargissement de la formule sur d'autres départements, ce qui dans le cas où nous aurions l'honneur d'être à nouveau partenaire en 2019 permettrait de démultiplier les implications de nos énergies sur les départements 75 et 94 où nous sommes maintenant présents.

Many thanks to you all and if you ask for it, we will be there next year, here in the Yvelines as well as in other areas of the Ile de France area !

Jean-Marc Monguillet
Président

PJ : invoices
Copie : Marie-Pascale Bouhelier, administratrice

all-in-web
{agence}

Adresse
AUTISME EN ILE DE FRANCE 3 rue de Verdun 78590 Noisy le Roi

Courbevoie, 15/11/2018

Références	
all-in-web Agence 36 rue des Etats Généraux (** nouvelle adresse **) 78000 VERSAILLES support technique : 09 54 22 58 73 support@all-in-web.fr Tel : 01.41.25.75.10 www.all-in-web.fr	Devise : Euro Type de paiement : devis Ref. compta : 411AUTIDF Ref. client : 2564975 Ref. paiement : 392752

Détail

Libellé	HT	% TVA	TVA	TTC
Développement d'un intranet / extranet	5 220,00	20,00	1 044,00	6 264,00
Graphisme : Intégration	290,00	20,00	58,00	348,00
Remise commerciale	-551,00	20,00	-110,20	-661,20

Total HT	4 959,00
TVA	991,80
Total TTC	5 950,80

Commentaire

- Paiement des factures à réception par chèque à l'ordre de all-in-web ou par virement ou par prélèvement.
- Pas d'escompte pour paiement anticipé.
- Numéro de TVA intracommunautaire : FR59481315018 - TVA acquittée sur les encaissements.
- Domiciliation : Société Générale La Défense
  - Banque : 30003 ; agence 03827 compte 00020605787 clé 28
  - IBAN-BIC (norme SEPA) : SOGEFRPPXXX FR7630003038270002060578728
- Pénalités de retard (article L 441-6 du code du Commerce et décret n°2012-1115) : 3 fois le taux légal au delà de 30 jours après réception de la facture + 40 euros de frais de recouvrement.

Besoin d'aide ? appelez le support au 09 54 22 58 73 ou allez sur www.aiw-opencms.fr rubrique "Tutos"

all-in-web
{agence}

/** devis du 15 novembre pour la mise en place de l'intranet AeIDF **/

- mise en place de l'architecture générale, des menus et des sous-menus rangés sur les 4 grands thématiques : News, Mes+, mesoutils, Direction, création des catégories correspondantes, sur base du modèle graphique joint à ce devis

- mise en place des contenus textes, images, videos, pictos, documents (à nous fournir),

- création des formulaires en ligne (jusqu'à 8 formulaires) à choisir parmi : inscription formations de l'institut, formulaire de suggestion de Challenge, événement indésirable, une idée?, demande de formation, cours de sport, demande achat, demande de CNR, subvention, ticket support informatique. Contenu des formulaires à nous fournir,

- formation 1/2 journée sur site,

- Mise en place des droits d'accès par fonction (Directeur, Assistante, ...) et par établissement (fichier excel avec adresses mails à nous fournir).

Soit un total de 9 jours pour le développement, la mise en ligne, la formation, le suivi de projet, la garantie.

Modalité de paiement : 20% à la commande, 50% après la journée de formation, le solde à la livraison définitive de tous les éléments (fichiers, formulaires, images etc...) fournis

---

Edi formation

Formations Autisme et TSA depuis 1988

Environnement · Communication · Stratégies · Evaluations

Vallauris, le 08/01/2019

AUTISME EN IDF
MADAME SANDRINE DELATTRE
DIRECTRICE GENERALE
43 BIS RUE DE CRONSTADT
75015 PARIS

DEVIS

RÉF. / 02

Passible de modifications selon disponibilités et domicile du formateur

Votre contact :

F1 AUTISME et stratégies éducatives

Intitulé : F1 AUTISME et stratégies éducatives

Conditions d'accès : Pas de Pré-requis

Dates : **Dates à déterminer**

Durée : 35 heures réparties sur 5 journées consécutives

Formateur : BOUCHER Elsa, Psychologue

Nombre de participants : 10 / 20 stagiaires maximum

Lieu et horaires : *(8h45-12h30 / 13h15-16h30)*
Intra établissement (adresse à préciser si hors Etablissement)

Coût de la formation :	**5 120,00€**	**
Déplacement :	600,00€	*
Hébergement :	500,00€	*
Repas : déjeuner	*fournis par l'établissement*	
Repas : diner	100,00€	*
Frais pédagogiques :	70,00€	
Coût Prévisionnel total :	**6 390,00€**	

L'ensemble des frais sont facturés au réel à l'issue de la formation
Acompte facultatif.

** Estimations. Le montant du déplacement dépend du lieu de domicile du formateur et peut être réévalué. Hôtel catégorie 2 étoiles minimum.*
*** Montant non assujetti à la TVA*

*** Cinq mille cent vingt euros soit 146,29 €/heure*

Public visé : Pas de Pré-requis
Type d'action de formation : Article L. 6313-1 Partie VI Code du travail : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, entretien ou perfectionnement des connaissances.
Organisation pratique : Déjeuner pris sur place, fournis par l'établissement
Moyens pédagogiques : fournis par l'établissement, au premier jour de stage et pour toute la durée de la formation : une salle équipée de tables et chaises, un vidéo projecteur et écran, eau pour l'intervenant et les stagiaires, déjeuner du formateur.
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Dossier de stage : EDI formation adresse 10 jours avant le stage, par transporteur, les dossiers de stage à l'établissement* *(40/45 pages pour un stage de 5 jours, 30/35 pages pour un stage de 3 jours - *DOM-TOM et étranger par mail)* - pas de dossier pour conférence
Validation de la formation : Attestation de formation
Mutualisation de la formation : Cette session peut être mutualisée, dans ce cas une convention par établissement est établie (tarif au prorata du nombre de participants + 30 euros par convention). **Cette organisation est possible sous réserve de confirmation un mois avant le premier jour de formation.**

Une convention de formation est adressée par mail à compter de la confirmation par l'établissement (les dates déterminées/au plus tard 3 mois avant le début du stage). Une grille d'évaluation de fin de stage est à remplir par les stagiaires. A l'issue de la session, les attestations de formation globale et individuelles sont établies (selon émargement). Une facture est adressée après la formation (règlement à trente jours).

Signature & Cachet de l'établissement

INFORMATIONS A COMPLETER OBLIGATOIREMENT
☐ Ets Publics ☐ Entreprises / Associations
Formation financée par : ☐ Fongecif ☐ OMA ☐ FAF ☐ CIF ☐ CPF ☐ DPC

BON POUR ACCORD
Fait à : .....
Le : .....

Acompte (facultatif)
de : .....
Chèque : .....

Edi formation
Formations Autisme et TSA depuis 1988

Environnement | Communication | Stratégies | Evaluations

Vallauris, le 08/01/2019

RÉF. / 02

F1 AUTISME et stratégies éducatives

Dates à déterminer

Objectif de la formation : A l'issue de cette session, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur le style cognitif particulier des personnes avec autisme et sera en mesure de mettre en place des stratégies éducatives spécifiques comme rendre l'environnement plus compréhensible et plus prévisible, enseigner des compétences de façon active dans tous les domaines de la vie quotidienne, communication, relations, loisirs et soutenir la personne autiste par une approche positive.

CV intervenant :**Elsa BOUCHER, Psychologue.** Diplômée d'un Master 2 psychologie enfant adolescent prévention et prise en charge et du DU autisme, elle s'est également formée à la thérapie d'échange et de développement TED au CHRU de Tours. Elle a travaillé en cabinet libéral à Albertville pendant 7 années. Psychologue en ESAT et foyers d'hébergement elle est en poste depuis 10 ans aux Papillons Blancs d'Albertville. Formée aux différentes techniques TEACCH - VINELAND 2 - PPI - ABA FONCTIONNEL - Evaluation PEP-3. Elle dispose de connaissances pratiques et théoriques dans le secteur enfant et adultes.

Programme :

Jour 1 - 7 heures
Autisme : Introduction théorique
Caractéristiques / Description clinique de l'autisme /Les connaissances
Le développement du cerveau et fonctionnement cognitif chez la personne non handicapée et chez la personne avec autisme
Spécificités cognitives / Particularités sensorielles

Jour 2 - 7 heures
De la compréhension théorique à l'approche éducative
Les recommandations HAS ANESM
Accompagnement et Individualisation
Adopter une pédagogie spécifique
Les évaluations formelles / informelles
Les stratégies d'apprentissage
Les systèmes de "motivateurs"
L'approche positive
Organisation de l'environnement
La concordance lieu-activité
Prévisibilité spatio-temporelle
Le projet personnalisé d'interventions (ou programme éducatif individualisé)

Jour 3 - 7 heures
Communication
Évaluation de la communication expressive et réceptive
Les moyens de communication alternatifs - objets - images - photos
Mise en pratique et utilisation des moyens de communication alternatifs
L'évaluation informelle dans le domaine de la communication expressive et réceptive (simulation)
Analyse des résultats

Jour 4 – 7 heures
L'autonomie
Les évaluations informelles
Décomposition d'une activité
Les critères de cotation
Evaluation de la personne dans l'activité (simulation)
Analyse des résultats
Les sous étapes
Exercices avec les stagiaires

Jour 5 - 7 heures
La gestion des temps libres
Évaluation informelles des loisirs
Structuration d'activités de loisirs
Les aides visuelles
Prévention des problèmes de comportement
Définition - Analyse - Intervention
La cohérence de l'équipe pluridisciplinaire
Les spécificités de la prise en charge des adultes avec autisme (ou les besoins éducatifs dans l'enfance)

VALIDATION DU PROGRAMME
Signature & Cachet de l'établissement

Copyright 2018 EDI Formation

FORMassad

Nous prenons soin de vous

AUTISME EN ILE DE FRANCE

VALERIA ARCA

43 bis rue de Cronstadt

75015 PARIS

OFFRE DE FORMATION DU 07/02/2019

Madame,

Vous trouverez dans ce document notre proposition d'intervention pour les thèmes de formation suivants :

LES ECRITS PROFESSIONNELS

Nous sommes à votre écoute pour recueillir vos commentaires, remarques et suggestions afin d'enrichir cette proposition et de l'adapter au plus près de vos attentes.

Dès votre accord sur ces programmes, nous pourrons définir ensemble des dates d'intervention et rédiger les conventions de formation.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe de Formassad

Votre contact :
Christine SEGURET - Tél : 01 40 06 01 26
email : christine.seguret@formassad.fr
Adresse postale : Formassad - 43 rue Beaubourg - 75003 Paris

NOUS CONNAITRE

FORMASSAD forme depuis plus de 15 ans les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social. Chaque année plus de 200 établissements nous font confiance pour la formation de leur personnel. En 2018 nous avons formé plus de 4 500 professionnels. Nous intervenons en INTRA sur tout le territoire national.

- **Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle**
- **Organisme enregistré par l'Agence Nationale du DPC** N° 1244.
  - Nos formations mêlent approfondissement des connaissances et analyse des pratiques
  - Elles sont suivies d'une évaluation des acquis et des effets de la formation
- **Qualifié ISQ-OPQF (certification qualité - qualification des services intellectuels)**
  La reconnaissance de son professionnalisme s'appuie sur 4 critères objectifs :
  - Le respect de la règlementation
  - La pérennité des moyens humains, matériels et financiers
  - La capacité à analyser un besoin, concevoir, réaliser, évaluer et dupliquer une action de formation
  - La satisfaction des clients effectivement questionnés
- **Référencé dans la base de donnée des OPCA, DataDock, depuis le 15/02/2017**

ENGAGEMENT QUALITE

- Respect de vos besoins et attentes explicites et implicites
- Qualité de l'organisation et du travail auprès des stagiaires et des établissements
- Respect des délais et des prix
- Compétence et professionnalisme des formateurs sélectionnés
- Suivi rigoureux de l'action de formation et communication régulière avec vous
- Réalisation d'un bilan complet de fin de formation, avec prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires
- Transmission d'outils et de conseils pour améliorer le transfert des acquis de la formation

Nos formations sont réalisées dans le cadre des critères qualité listés à l'article R.6316 du code du travail.
FORMASSAD respecte les dispositions des articles L.6352-3 à L.6352-5, L.6353-8 et L.6353-9.
Nos processus suivent les normes NFX 50-760 et NF X 50-761 relatives aux organismes de formation.

FORMassad
Nous prenons soin de vous

LES ECRITS PROFESSIONNELS

+ **PUBLIC :** tout professionnel ...- 12 personnes maximum par groupe – 3 groupes

+ **DURÉE :** 2 jours - 14 heures

+ **DATE : 18.19 Mars** 2019 à confirmer
Horaires indicatifs : 9H - 17H

+ **LIEU :** En intra dans votre établissement

+ **PRIX :** 2600 euros nets (prix forfaitaire tout inclus : frais administratifs et pédagogiques, déplacement hébergement et restauration du formateur, la reprographie)

OBJECTIFS

Les participants seront capables, à l'issue de la formation :

- D'utiliser les techniques rédactionnelles adaptées au contexte spécifique
- De disposer d'un éventail de techniques et solutions pour faire face à de multiples situations allant de l'analyse du contexte à une production écrite percutante
- D'optimiser et de valoriser l'image de leur service par des documents performants
- De prendre conscience des attentes internes et externes
- De mesurer l'impact d'une communication professionnelle réussie
- De s'affirmer face à ses interlocuteurs,
- De s'appuyer sur une culture interne des documents professionnels à partir d'un référentiel validé par tous.

PROGRAMME

Introduction

- Présentation des objectifs et du programme de la formation
- Les règles de déontologie, l'écoute, le respect et la confidentialité
- Tour de table pour recueillir les principales attentes des participants

Environnement des documents professionnels

- Ecouter, analyser et retransmettre l'information à l'écrit
- Comprendre la demande de l'interlocuteur et s'y adapter.
- Définir une stratégie interne d'élaboration des écrits s'appuyant sur une culture commune et concertée

Apports sur la communication écrite, nature et objectifs des différents documents professionnels
Typologie des lettres
Les 5 formes de comptes rendus
Documents de synthèse : notes et rapports

Audit interne des documents utilisés : principes et enjeux

- Présentation de la démarche et du travail en sous-groupes pour une analyse des documents couramment utilisés en interne.
- Analyse des points forts et axes de valorisation

Les enjeux d'une stratégie de communication écrite en accord avec l'image souhaitée

- Typologie des interlocuteurs et des demandes
- Réflexion de groupe sur les enjeux de la communication écrite en termes
    - D'efficacité de transmission de l'information
    - D'image véhiculée

Analyse des différents documents produits en interne

- Les indices de lisibilité
- Les grandes formes de plans : la roue du raisonnement
- Les 6 grandes causes de rejet dans le vocabulaire professionnel

Définition d'un plan d'action pour valoriser la production écrite pendant l'intersession

- Définition d'une stratégie commune et individuelle afin de tirer le meilleur parti des documents produits.
- Préparation d'un plan d'action à mettre en œuvre pendant l'intersession

Bilan des actions effectuées et réponse aux interrogations apparues à l'occasion de la mise en pratique

- Recueil des réactions internes, des partenaires et interlocuteurs en prise directe avec la production écrite

Elaboration d'une charte qualité spécifique

- Mise en commun :
    - Des interrogations et difficultés rencontrées
    - Des solutions à mettre en œuvre et à transmettre aux absents de la formation

Travail en ateliers et synthèse du travail réalisé à travers un document de référence validé et partagé par tous

Bilan et tour de table

- Les stagiaires s'expriment sur les apports, les progrès, et leurs engagements de changement.
- Ils remplissent un plan d'action détaillé
- Ils remplissent un bilan papier
- Derniers conseils, bibliographie et précisions par l'intervenant

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Echanges de groupe
- Etudes de cas
- Apports théoriques et documentaires

MODALITES PRATIQUES

La salle de formation sera équipée d'un paper-board et vidéo projecteur

DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DE SUIVI

En début de formation :

- Relevé des attentes et besoins des participants

Pendant la formation :

- Tout au long de la formation, le formateur veille à ce que chacun des participants assimile les apports de la formation, notamment par les nombreuses mises en situation et exercices.

A la fin de la formation :

- A l'issue de chacune des sessions de formation, la société FORMASSAD remettra à chaque stagiaire, le questionnaire d'évaluation à chaud permettant d'évaluer :
  - L'organisation

  - La pédagogie
  - Le contenu
  - Le degré d'atteinte de chacun des objectifs
  - Les apports
  - La satisfaction.

- Un bilan oral est effectué à la fin de chaque session. Le responsable de formation est invité à y participer.
- Une **clé USB** contenant les supports de la formation est remise au responsable.

Après la formation :

- **Un bilan complet de la formation** vous est transmis contenant : l'analyse des questionnaires d'évaluation et le compte rendu de l'intervenant
- Un **plan d'actions d'améliorations** individuelles et collectives relatives à la formation, accompagné d'indicateurs de suivi vous est proposé.
- Des outils et des conseils pour **améliorer le transfert des acquis** de la formation vous sont transmis.

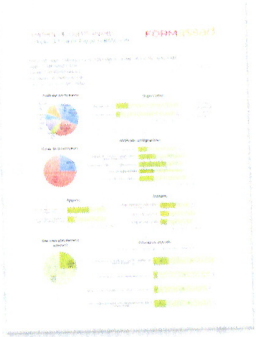

ATTESTATIONS ET FEUILLES D'EMARGEMENT

Une feuille d'émargement sera à remplir et à signer par les participants.

FORMASSAD s'engage à faire parvenir, soit dès la fin de formation (sous réserve de l'exactitude de la feuille de présence nominative) soit dans le mois qui suit la fin de la session de formation, une attestation de suivi de formation nominative, reprenant les objectifs de la formation.

Pour les professionnels concernés par le dispositif DPC, une attestation de DPC sera adressée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation.

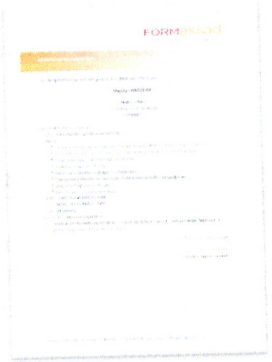

INTERVENANT : Jean-Denis COMMEIGNES

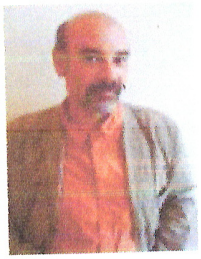

Jean Denis Commeignes est formateur en management et communication depuis 1989. Il est également enseignant à l'université et auteur de nombreux ouvrages pratiques sur la communication écrite et orale.

Chargé de cours et intervenant extérieur :

- Science Po Paris de 2001à 2007
- IUT Michel de Montaigne Bordeaux III depuis 1998

- Direction des Relations Internationale de la CCIP, missionné auprès des Instituts et centres culturels français à l'étranger, Alliances françaises en Afrique et au Moyen-Orient
- Université d'été de la CCIP – DRIE depuis 2003
- Université de Bordeaux III – Inforec- D.U. Communication et Médiation Culturelle (COMEC) – gestion de l'Action Culturelle (GAC)-Communication des organisations
- Université UIL du Liban depuis 2007 (modules FOS, management et communication interculturelle)
- Université du Ghana- département de langues modernes – campus de Legon
- Centres Culturels Français : Bucarest, Le Caire, Casablanca, Alger, Brésil… : méthodologie du FOS, écrits professionnels, interculturel

Auteur notamment de :

- ***12 méthodes de communication écrite et orale*** – éditions Dunod 2013
- ***Faites une synthèse*** – éditions Dunod 2012 (co-auteur Michelle Fayet)
- ***Synthèse : mode d'emploi*** Editions Dunod (co-auteur : Michelle Fayet) Publié en 2003, 2de édition avril 2007
- ***Méthodes de communication écrite et orale***
- Editions Dunod 2006 (co-auteur : Michelle Fayet)
- ***Bien communiquer aujourd'hui (coll.)*** Guides pratiques Larousse Paris
- ***Rédiger des rapports efficaces*** Editions Dunod (Paris / quatrième édition en 2009) co-auteur M. Fayet
- ***Réussir la note administrative aux examens et concours*** (avec M. Fayet Editions d'organisation Paris 1997
- ***Réussir sa dissertation d'examen ou de concours*** / méthod'sup Paris 1996 Éditions d'organisation
- ***Guide pratique : management dans la fonction publique territoriale (Coll.)*** Éditions WEKA (Paris 2004)

Formation initiale et continue

- Maitrise d'espagnol et FLE obtenues en 1987, Licence portugais et DEUG anglais 1986 Université Bordeaux III, DUT Tech de Co 1988 Université Bordeaux III,
- Diplôme de traducteur interprète français/ espagnol, Université Complutense Madrid, 1985,
- DU de formateur, licence FFA (formation de formateur d'adultes) Université Bordeaux II, 1995

VALIDITE DE L'OFFRE

Cette offre est valable jusqu'au 31 Décembre 2019 inclus.

AAD MAKATON
212 Rue Roger Salengro
CS 60221
85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tél : 02 51 05 96 77
Email : contact@makaton.fr

Autisme Ile de France

43 Bis rue de Cronstadt

75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

BUDGET ESTIMATIF N° DV3273

Formation Institutionnelle type 2

Date : 07/02/2019

Code	Description	Qté	P.U. TTC	Montant TTC
FJF-PRIVE	Journée de formation au programme Makaton	6,00	1 300,00	7 800,00
FADH-INS	Adhésion institutionnelle	1,00	90,00	90,00
TXT00003	Nombre de participants : de 12 minimum à 16 maximum Durée : 36 heures Dates : à définir pour 2019			
TXT00004	FRAIS SUPPLEMENTAIRES A LA CHARGE DE L'ETABLISSEMENT • Frais de déplacement • Frais d'hébergement • Frais de restauration			
TXT00017	Attention : La formation pourra être organisée uniquement si le nombre de participants atteint 12 personnes. Si vous inscrivez des professionnels extérieurs à l'association, veuillez vous diriger vers les procédures type 1 ci-joint. Ce budget estimatif ne sera plus conforme.			
		TOTAL		7 890,00

Nos prix sont valables six mois.
Les frais de formation sont à évaluer en fonction de la situation géographique de l'établissement.

La location de la salle, du matériel (tableau, vidéo projecteur,...), les pauses (café, thé, gâteaux,...) sont à la charge de la structure qui sollicite la formation.

Les frais de déplacement, de restauration, d'hébergement du formateur sont également à la charge de la structure à partir des justificatifs fournis par l'association.

Pour finaliser l'accord, une convention de formation doit être signée. Cette convention ne pourra être proposée qu'au terme d'une préparation pédagogique entre la formatrice désignée par l'association et le référent pédagogique de la structure.

Vu et pris connaissance, accord pour engager les échanges en vue de finaliser une convention de formation.
BON POUR ACCORD

Date :

Signature :

PYRAMID
FRANCE

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Article L. 6353-1 à 2 et R. 6353-1)

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Pyramid - PECS France, N° SIRET 444 268 320 000 41
Sise : 13 rue Jean Mermoz – 94340 Joinville le Pont, d'une part, enregistrée comme organisme de formation sous le numéro d'existence 11930717993 auprès de la Préfecture de la Région Ile de France, représentée par Florian HOURI, en qualité de Gérant, d'une part

Et,

AUTISME EN ILE DE FRANCE
Sise, 43 bis rue de Cronstadt, 75015 Paris, représenté par Sandrine Delattre en qualité de Directrice Générale, ci-après dénommé le bénéficiaire, d'autre part, est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION
L'organisme Pyramid - PECS France organisera l'action de formation suivante :
Intitulé : PECS, Niveau 1
Type d'action de formation : (Article L.6313-1 du Code du Travail) : Les actions d'adaptation et de Compétences des salariés.
Durée : 2 jours, 13h
Date : Les 8 et 9 janvier 2019
Lieu : PARIS (Merci de préciser l'adresse au retour de la convention)
Nombre de participants : jusqu'à 30 participants maximum

Article 2 – ORGANISATION DES ACTIONS DE FORMATION
Il est convenu que le matériel décrit ci-dessous soit fourni et installé par l'établissement :

- une salle d'espace tempérée, suffisant pour le groupe prévu (30 personnes, disposé en salle de classe, les tables de 3 personnes sont idéales pour les jeux de rôles et étude de cas).
- un vidéoprojecteur et son tableau (ou mur) blanc.
- des pauses (café) avec rafraîchissements et collations en matinée et après-midi.
- une équipe responsable au bon fonctionnement du matériel audiovisuel.
- deux tables pour exposer le matériel.
- Une paire d'enceintes pour ordinateur.
- Multiprises

Dans le cas d'une grande salle, afin que le consultant Pyramid PECS France soit dans de bonnes conditions il pourra être demandé d'installer :

- un micro-cravate sans fil
- un système de sonorisation (amplificateur et hauts parleurs) compatible aux équipements ci-dessus.
- un câble de connexion ordinateur/console de mixage (permet d'avoir du son à la présentation Power Point).

Article 3 – EFFECTIF FORME
Pyramid - PECS France fournira à chaque participant un kit matériel pour suivre la formation. Ce kit comprend :

- le livret accompagnant la présentation Power Point.
- un sachet pour les jeux de rôle.

Article 4 – DISPOSITIONS FINANCIERES
L'organisme de formation s'engage à remettre au bénéficiaire une évaluation anonyme portant sur le déroulement de la formation, une attestation et les modifications qui auraient été apportées aux conditions initialement prévues.

PYRAMID

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :
Frais de formation : Coût unitaire de la formation (jusqu'à 30 participants) :
6 730 € x 1 Formation PECS, niveau 1
370 € x 1 Frais de déplacement
TOTAL GENERAL: 7 100 €

Article 5 – MODALITES DE REGLEMENT
Le paiement sera dû dans les 15 jours suivant la première formation.
Toute somme non-payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, une indemnité forfaitaire de 40€ ainsi que l'application de pénalités égales à 12%.

Article 6 – DELAI DE RETRACTATION
En cas de cessation anticipée de la formation par Pyramid - PECS France quel que soit le motif, la formation sera déplacée à une date ultérieure sauf si le montant de sa participation est demandé par courrier à Pyramid- PECS France – 13 rue Jean Mermoz – 94340 Joinville le Pont.
A compter de la date du présent contrat, le client a un délai de 10 jours francs pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du client en dehors des prestations effectuées.
En cas d'annulation tardive, Pyramid - PECS France facturera au bénéficiaire les frais d'annulation suivants, représentant :

- 30 jours avant la formation : 20 % du prix du stage
- 20 jours avant la formation : 50 % du prix du stage
- 10 jours avant la formation : 80 % du prix du stage
- A partir du premier jour de formation : 100% du prix du stage

Article 7 – SUPPORTS DE COURS
L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : "toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite".

Article 8 – DIFFERENDS EVENTUELS
Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence du Tribunal de Commerce de PARIS, quel que soit le siège social ou la résidence du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Le bénéficiaire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente de Pyramid - PECS France et déclare les accepter sans réserve.

En cas de litige avec un bénéficiaire étranger, la loi française sera seule applicable.

Fait en double exemplaire, à PARIS,
(Dont l'un est à retourner à Pyramid PECS France)
Le 13 novembre 2018

Pour Le Bénéficiaire
Nom, Qualité du signataire et Cachet

Delattre Sandrine
Directrice Générale
En Ile de France autisme
SIEGE
41-43 bis rue de Cronstadt
75015, PARIS
SIREN : 538 465 808

Pyramid PECS France
M. HOURI
Gérant

Pyramid - PECS France
13, rue Jean Mermoz
94340 Joinville le Pont, France
Tél : +33 (0)1 75 43 29 63
administration@pecs-france.fr
www.pecs-france.fr
SARL au capital de 7500 €
SIRET 444 268 320 000 41 - APE 8559 A